

<p>Date Convocation 08/11/2024</p> <p>Date Affichage 12/11/2024</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>18</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>03</td></tr><tr><td>- absents</td><td>06</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	18	- procurations	03	- absents	06	<p>Le 19 novembre Deux Mille Vingt Quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 18 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Alice MARTIN (arrivée avant la délibération n°2), Corinne VERGNAUD LEBRIS, Jérôme GEAY, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p>PROCURATIONS 3 : Didier MARTIN (à partir de la délibération n°2), Sophie FERRY et Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU qui ont donné respectivement procuration à Alice MARTIN, Judith LE RALLE et Line CHARUAU</p> <p>ABSENTS 6 : Emmanuel MAILLARD, Valérie AURIAUX, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Sandrine TARAUD.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	18								
- procurations	03								
- absents	06								

TARIFS COMMUNAUX 2025 : DEPOT OU COLLECTE DE DECHETS AUTRES QUE MENAGERS

Rapporteur : Isabelle CADOU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (20 POUR – 1 ABSTENTION : Dany HERBRETEAU) :

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à mettre en application à partir du 1^{er} janvier 2025 les tarifs ci-dessous :

DEPÔTS ou COLLECTE de DECHETS AUTRES QUE MENAGERS		2023	2024	Proposition tarif 2025	
Pole de la graviere					
Gros Bloc	le kg			0,0320 €	
	la tonne			32,00 €	
gravats = déchets de démolition mélangés, ou terreux	le kg	0,026 €	0,029 €	0,0300 €	
	la tonne	26,00 €	29,00 €	30,00 €	
Remblai (= Terreux minérale ou terreux caillouteux)	le kg			0,0350 €	
	la tonne			35,00 €	
Matière issue du curage des fossés	la tonne	15,00 €	15,00 €	15,00 €	
plaques de plâtre	au m3	25,00 €	25,00 €	70,00 €	
bitumineux	le kg	0,030 €	0,032 €	0,0320 €	
	la tonne	30,00 €	32,00 €	32,00 €	
pierre de pays	le kg	0,011 €	0,0115 €	0,0120 €	
	la tonne	11,00 €	11,50 €	12,00 €	
Déchets verts	pelouse	le kg	0,052 €	0,054 €	0,0250 €
		la tonne	52,00 €	54,00 €	25,00 €
	taille de haie inférieur à 10 cm et morceau de tronc, grosses branches supérieur ou = diamètre	le kg	0,034 €	0,036 €	0,0420 €
		la tonne	34,00 €	36,00 €	42,00 €
	terre végétale	le kg	0,011 €	0,0115 €	0,0120 €
		la tonne	11,00 €	11,5000 €	12,00 €
	broyat	le kg	0,0091 €	0,0095 €	0,0150 €
		la tonne	9,10 €	9,50 €	15,00 €
Souches pour les particuliers et les professionnels	le kg	0,038 €	0,04 €	0,0420 €	
	la tonne	38,00 €	40,00 €	42,00 €	
Matières mélangées	le kg		0,0200 €	0,0200 €	
	la tonne		200,00 €	200,00 €	
DECHETERIE DE LA MARECHE					
Ferraille	au m3	4,70 €	5,00 €	5,00 €	
laine de verre	au m3	35,00 €	50,00 €	70,00 €	
Carton non plié	au m3	4,00 €	5,00 €	6,00 €	
Plastiques durs (hors REP)	au m3	15,00 €	16,00 €	16,00 €	
Bois, palettes, cageot, bois de rebus (hors REP)	au m3	15,00 €	16,00 €	16,00 €	
Polystyrène	m3	5,00 €	5,00 €	5,00 €	
Pneu hors Aliapur	unité	5,20 €	6,00 €	6,00 €	
Ordures ménagères suite à avaries, accidents, incendies, ...	forfait	86,00 €	50,00 €	50,00 €	
Dépôts pros non identifié		86,00 €	50,00 €	50,00 €	
Batteries	la batterie de 10 kg	6,50 €	7,00 €	7,50 €	
Déchets Dangereux (Hors Eco DDS)	contenant	2,50 €	2,50 €	2,50 €	
Emballages souillés vides (Hors Eco DDS)	contenant	0,50 €	0,50 €	0,50 €	
Huiles végétales (alimentaires)	le litre	0,20 €	0,20 €	0,20 €	
Huiles minérales	le litre	0,20 €	0,20 €	0,20 €	
Tout Venant - déchets ultimes	au m3	36,00 €	50,00 €	70,00 €	

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,
Carole CHARUAU